

DIFFUSION EXTERNE

Contact : [stcn.publi@banque-france.fr](mailto:stcn.publi@banque-france.fr)

# Note mensuelle des TCN – Octobre 2014

## 1. Les éléments clefs du mois

Encours en milliards d'euros	2008-2014		2008-2014		Sur la période :		
	Min.	Le :	Max.	Le :	30/09/14	31/10/14	Var.
CD	260,8	03/10/14	465,9	22/05/09	268,9	264,2	-4,7
BT	35,2	22/01/10	66,7	30/05/12	53,5	51,0	-2,5
ABBT	3,0	01/10/14	42,4	28/02/08	3,1	3,1	0,0
BMTN	63,9	11/02/12	79,5	24/01/14	71,7	71,2	-0,6
<b>Total</b>	<b>387,4</b>	<b>03/10/14</b>	<b>617,9</b>	<b>27/01/09</b>	<b>397,3</b>	<b>389,6</b>	<b>-7,7</b>

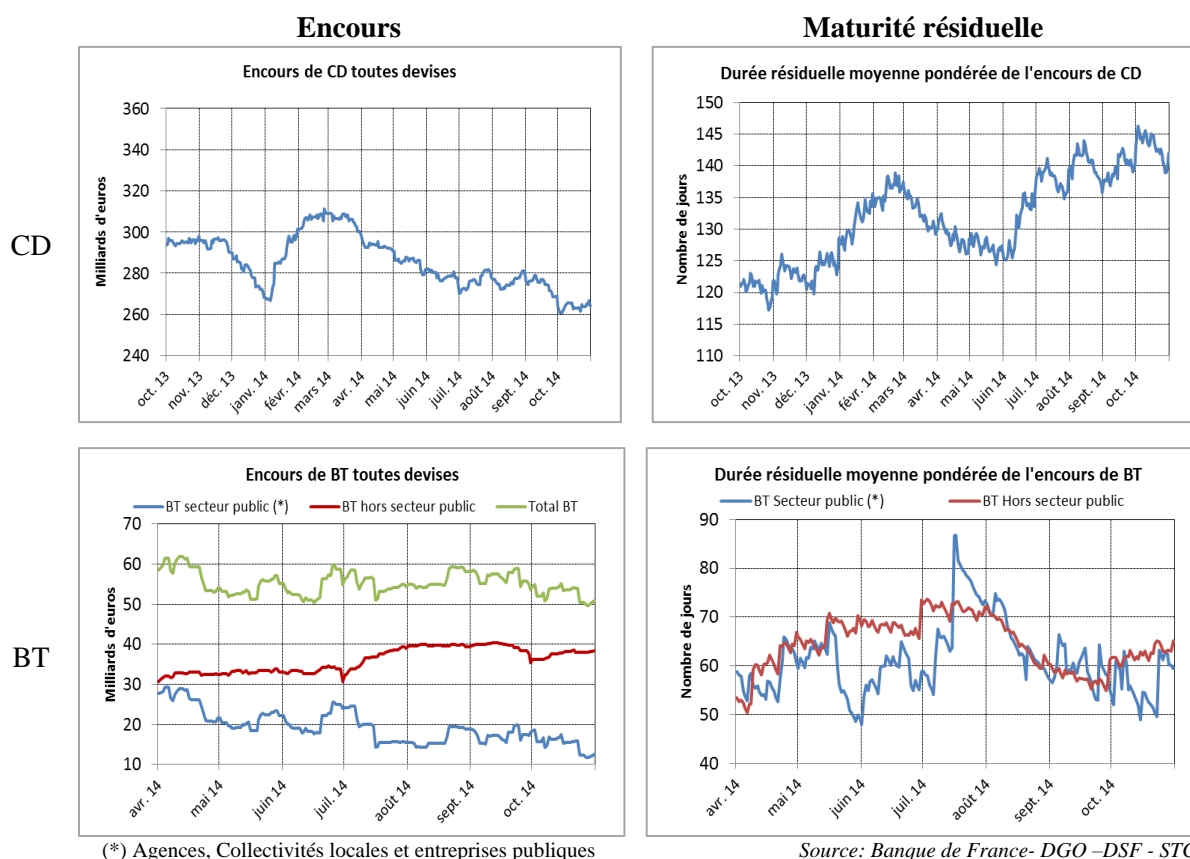
### Nouveaux émetteurs :

Altran Technologies (BT)

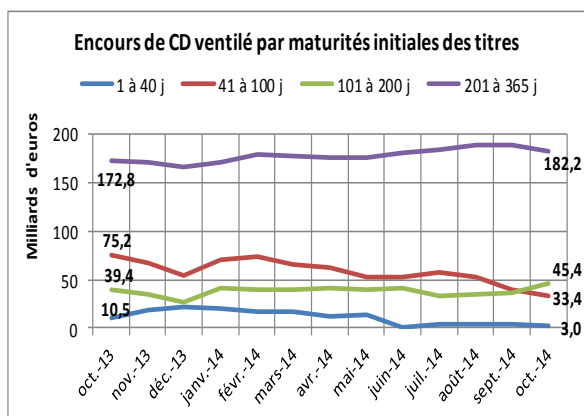
Région Midi-Pyrénées (BT)

EBI SA, filiale bancaire française du groupe panafricain Ecobank (CD)

Source : Banque de France - DGO - DSF - STCN



## 1.1. L'encours des CD diminue entre septembre et octobre surtout pour les titres à moins de 100 jours



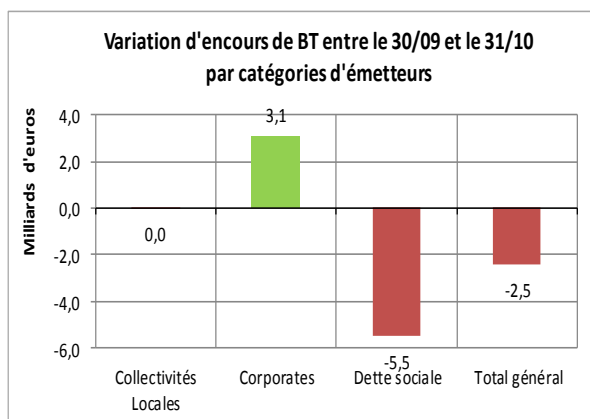
Source: Banque de France- DGO –DSF - STCN

Entre fin septembre et fin octobre 2014, l'encours des CD de 1 à 100 jours diminue de 7,1 Mds pour atteindre 36,4 Mds d'euros.

A l'inverse, l'encours des CD de 101 à 365 jours gagne 2,3 Mds pour atteindre 227,6 Mds d'euros.

La part des CD à plus de 100 jours sur l'encours total de CD atteint ainsi 86,2% fin octobre 2014, contre 83,8% le mois précédent et 71,2% un an auparavant.

## 1.2. Le marché des BT diminue pour les émetteurs de dette sociale, tandis qu'il progresse pour les 'corporates'



Source: Banque de France- DGO –DSF - STCN

La diminution du marché des BT sur la période provient des émetteurs de dette sociale.

A l'inverse, l'encours des BT corporates progresse.

Celui des collectivités locales est stable. On remarque par ailleurs l'arrivée d'une nouvelle collectivité locale (Région Midi-Pyrénées) sur la période.

## 2. Autres faits marquants

### 2.1. Nouveaux émetteurs en octobre 2014

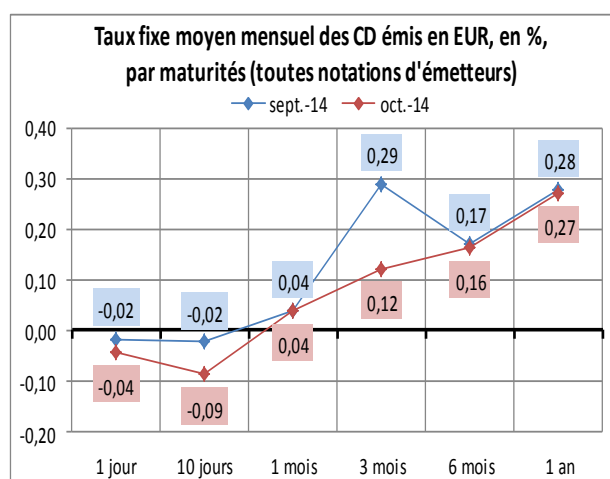
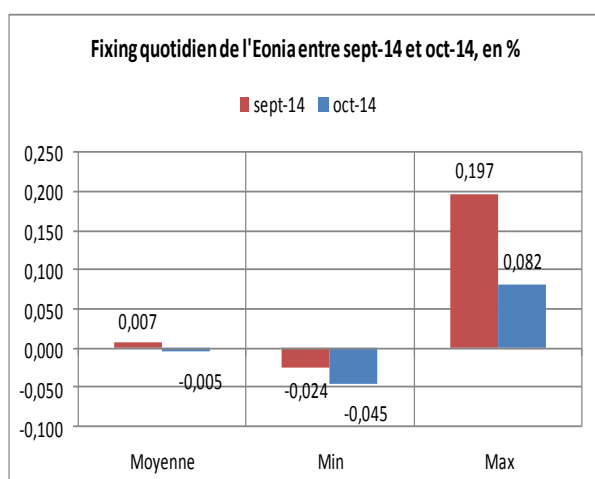
-Altran Technologies a procédé à une 1<sup>ère</sup> émission de BT courant octobre 2014, en devise EUR. Le programme de BT n'est pas noté et il est plafonné à 300 M€.

-La Région Midi-Pyrénées a procédé à une 1<sup>ère</sup> émission de BT courant octobre 2014, en devise EUR. Son programme de BT est noté F1+ et plafonné à 100 M€.

-EBI SA, filiale bancaire française du groupe panafricain Ecobank, a procédé à une 1<sup>ère</sup> émission de CD courant octobre 2014, en devise EUR. Son programme de CD est plafonné à 250 M€.

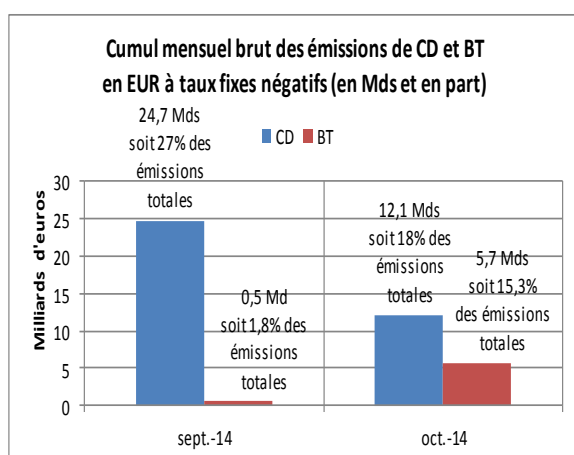
### 2.2. Les taux fixes mensuels moyens des CD émis en Euros continuent de baisser

Les taux fixes moyens mensuels des CD émis en EUR continuent de diminuer légèrement entre septembre 2014 et octobre 2014, dans le contexte d'un niveau toujours très bas du fixing de l'Eonia et plus généralement des taux courts.



Source: Banque de France- DGO –DSF - STCN

### 2.3. Les taux fixes négatifs sur titres en EUR représentent respectivement 18% et 15% des émissions mensuelles brutes de CD et BT en octobre 2014



Source: Banque de France- DGO –DSF - STCN

En octobre 2014, les taux fixes négatifs sur CD en EUR représentent un volume de 12,1 Mds, soit 18% des émissions mensuelles de CD.

Les taux fixes négatifs sur BT en EUR représentent un volume de 5,7 Mds, soit 15% des émissions mensuelles de BT.

### 3. Glossaire

**TCN** : Titres de Créances Négociables. Le marché des TCN atteint 400 Mds d' € d'encours fin décembre 2013. Hors BMTN (titres à plus d'un an), il représente 321 Mds d'€ fin décembre 2013 et constitue le 2<sup>ème</sup> marché d'Europe continentale et le 3<sup>ème</sup> du monde (derrière ses équivalents américain et britannique). Il a pu totaliser jusqu'à 615 Mds en janvier 2009 et a constitué une source de financement utile pour les établissements de crédit et les entreprises durant la crise avec des conditions de coûts attractives. La profondeur et la liquidité du marché français de titres courts reposent largement sur son cadre réglementaire flexible, son haut niveau de transparence, sa supervision par la Banque Centrale, ses infrastructures de marché performantes et sur son ouverture aux émetteurs non résidents.

**CD** : Certificats de Dépôt. Il s'agit de titres à court terme dont la durée est supérieure à 1 jour et inférieure à un an, qui sont émis uniquement par des établissements de crédits, résidents ou pas, ainsi que par la Caisse des dépôts et consignations. Ces titres constituent le principal segment du marché des TCN.

**BT** : Billets de Trésorerie. Ils sont émis, dans les mêmes conditions de durée que les CD, exclusivement par des non-banques, en particulier des sociétés par actions, ainsi que des entités publiques. Il est à noter que certains véhicules de titrisation (ayant notamment le statut d'organismes de titrisation) émettent des BT pour financer leur portefeuille de créances ; on parle alors d'**ABBT** (Billets de Trésorerie « Asset Backed ») ou Billets de Trésorerie adossés à des actifs.

**BMTN** : Bons à Moyen Terme Négociables. Ils sont d'une durée initiale supérieure à un an et peuvent être émis aussi bien par les entités habilitées à émettre des CD que des BT. A l'instar des BT, ils peuvent également être utilisés pour des opérations de titrisation.

**STEP** : Short Term European Paper, label mis en place en 2006, par les professionnels des marchés de titres courts européens avec le soutien de l'Eurosystème, afin de favoriser l'intégration des différents marchés de cette nature. Le marché STEP a obtenu en avril 2007 le statut de marché non réglementé éligible au refinancement de l'Eurosystème

**Durée initiale moyenne pondérée des émissions** : Moyenne calculée sur l'ensemble d'un marché (ou d'un portefeuille émetteur) reflétant le profil de maturité moyen à l'émission. La durée initiale moyenne pondérée par le flux des émissions reflète notamment, s'agissant des CD, l'évolution de la part relative des titres à plus court terme sur l'ensemble des émissions, avec un raccourcissement de la maturité moyenne lors des épisodes de tension sur la liquidité, et une tendance pluriannuelle à l'allongement.

**Durée résiduelle moyenne pondérée de l'encours** : Moyenne calculée sur l'ensemble d'un marché (ou d'un portefeuille émetteur) pondérée par l'encours des titres non échus, et reflétant le profil de maturité moyen en termes de stock. La durée résiduelle moyenne pondérée de l'encours s'inscrit dans une tendance à l'allongement.

**Taux moyens** : les taux indiqués dans cette note concernent l'ensemble du marché et sont des moyennes mensuelles pondérées par les volumes d'émissions, ventilées selon les maturités les plus représentatives, et par type de taux (taux fixes).

**Secteur public** : Agences de la dette sociale, collectivités locales et entreprises publiques.

**Établissements de crédit non résidents** : incluent les établissements financiers possédant leur siège social à l'étranger et les succursales françaises des banques étrangères.

ns : Calcul non significatif

**Échelle de notation harmonisée de l'Eurosystème ( notations court-terme ) :**

	Échelons des notations éligibles aux opérations de refinancement de l'Eurosystème			Notations inéligibles
	1	2	3	
	Pd* <0,10%	Pd* =0,10%	Pd*=0,4%	Émetteurs mal notés
<b>FitchRatings</b>	F1+	F1	F2	F3, B, C, D
<b>Moody's</b>		P-1	P-2	P-3, NP
<b>Standard &amp; Poor's</b>	A-1+	A-1	A-2	A-3, B, C, D
<b>DBRS</b>	R-1H	R-1M, R-1L	R-2H, R-2M	R-3, R-4, R-5

\* pd : Probabilité de défaut sur une période d'un an